

-----

Hôtel de ville  
83120 SAINTE-MAXIME

-----

Tel : 04.94.79.42.93  
Fax : 04.94.96.79.74

## **COMITE SYNDICAL**

**10 AVRIL 2001**

## **PROCES VERBAL**

### **Etaient présents :**

#### *Membres titulaires*

Monsieur Jean-Michel COUVE, Député Maire de SAINT TROPEZ,  
Monsieur Pierre BERENGUIER, Maire de LA CROIX VALMER  
Monsieur André WERPIN, Maire de LA GARDE FREINET  
Monsieur Bernard ROLLAND, Maire de SAINTE MAXIME SUR MER  
Monsieur Louis FOUCHER, Maire de CAVALAIRE SUR MER  
Monsieur Guy SAURON, Maire de LA MOLE  
Monsieur Jacques SENEQUIER, Maire de COGOLIN  
Madame Anne-Marie COUMARIANOS, Maire du RAYOL CANADEL  
Monsieur Roland BRUNO, Maire de RAMATUELLE  
Monsieur Robert DHO, Maire de GASSIN  
Monsieur Alain CIARAMBOLI, Adjoint de COGOLIN  
Monsieur Jacques LHERMITTE, Adjoint de LA MOLE  
Monsieur Max ARNAUD, Adjoint de SAINTE MAXIME SUR MER  
Monsieur Roger MUNOS, Adjoint de CAVALAIRE SUR MER  
Madame Dominique CASTELLINO, Adjoint de LA GARDE FREINET  
Madame Cathy PAVIA, Adjoint du PLAN DE LA TOUR  
Monsieur Joseph DESDERI, Adjoint de GASSIN  
Monsieur BERGES, Adjoint de SAINT TROPEZ

*Membres suppléants :*

Monsieur Christian ROCHE, Adjoint de RAMATUELLE

*Secrétaire de séance :*

Madame Cathy PAVIA

Monsieur Jean-Michel COUVE, Président sortant, ouvre la séance à 11 h 15.

Conformément à l'article L 5211.9 du code général des collectivités, monsieur Joseph DESDERI, doyen d'âge, est Président de la séance jusqu'à la mise en place du nouveau bureau.

Monsieur Joseph DESDERI fait procéder à l'élection du bureau.

- **Election du bureau :**

Rapporteur : monsieur Joseph DESDERI

Conformément à l'article L 2122.7 du Code Général des Collectivités Locales et à l'article 7 des statuts du Syndicat Intercommunal, il est proposé au comité syndical d'élire :

- 1 Président ;
- 2 vice-présidents ;

Sont candidats :

En qualité de Président : monsieur Jean-Michel COUVE

En qualité de vice-présidents : Messieurs Bernard ROLLAND et Roland BRUNO.

Après un vote à bulletins secrets dont les résultats sont les suivants :

Inscrits : 20

Votants : 20

Monsieur Jean-Michel COUVE est élu Président avec 19 suffrages exprimés en sa faveur

Monsieur Bernard ROLLAND est élu vice-président avec 20 voix

Monsieur Roland BRUNO est élu vice-président avec 19 voix.

Monsieur Jean-Michel COUVE remercie l'assemblée de la confiance ainsi témoignée et propose une collaboration encore plus étroite pour mener le syndicat intercommunal du schéma directeur vers le S. C. O. T., nouvelle dénomination issue de la loi S. R. U.

Monsieur Jean-Michel COUVE, réélu dans ses fonctions de Président, reprend le cours de l'ordre du jour

- **Création d'une commission d'appel d'offres – désignation des membres :**

Rapporteur : monsieur Jean-Michel COUVE

En application de l'article 279 du code des marchés publics, il est proposé au comité syndical de créer une commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis, composée outre du Président du syndicat, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants et d'élire ces membres pour siéger à cette commission.

Après un vote à bulletins secrets, dont les résultats sont les suivants :

Inscrits : 20  
Votants : 20  
Exprimés : 19

et une courte suspension de séance pour permettre le décompte des votes,  
sont déclarés élus :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Monsieur Louis FOUCHER	Monsieur Michel COURTIN
Monsieur Bernard ROLLAND	Madame Florence LANLIARD
Monsieur Jacques SENEQUIER	Monsieur Jacques LHERMITTE
Monsieur André WERPIN	Monsieur Pierre BERENGUIER
Monsieur Joseph DESDERI	Madame Anne Marie COUMARIANOS

- **Reprise anticipée du résultat :**

Rapporteur : monsieur Jean-Michel COUVE

Avant le vote du BP 2001, il est proposé au comité syndical de se prononcer sur la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2000 :

- excédent de clôture bénéficiaire de : 419 384,14 F
- solde des restes à réaliser : 275 576,45 F

et d'affecter la somme de 419 384,14 F sur la ligne budgétaire 002 – « excédent reporté ».

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

### **- Contribution des communes :**

Rapporteur : monsieur Jean-Michel COUVE

Il est proposé au comité syndical de reconduire la contribution des communes telle que fixée en 2000 : moyenne entre la participation per capita de 2 F et une participation fonction des recettes de fonctionnement de chaque commune.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

### **- Budget Primitif 2001 :**

Rapporteur : monsieur Jean-Michel COUVE

Conformément aux dispositions de l'article L 2312.1 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au comité syndical de se prononcer, chapitre par chapitre sur le budget primitif 2001 dont la balance s'établit, en dépenses et recettes à **516 162.16 F.**, pour la seule section de fonctionnement.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Monsieur Jean-Michel COUVE charge monsieur Jean-Paul LLAVADOR, directeur du Comité des Elus, et le secrétariat administratif du syndicat, afin tenir compte de l'entrée en vigueur de la loi S. R. U., de travailler sur la modification des statuts du syndicat afin de le faire évoluer vers le S. C. O. T., organisme pérenne, qui sera chargé non seulement de l'élaboration du schéma directeur, mais devra en assurer les révisions et modifications. Ce projet sera proposé à l'assemblée lors d'une prochaine réunion.

Conformément à la loi S. R. U., la procédure d'élaboration du schéma directeur sera précédée de réunions de concertation.

La séance est levée à 12 h 05.

